

Une rare reliure en broderie aux armes du XVII^e siècle ayant appartenu aux Huchet de La Bédoyère

Les reliures françaises en tissu brodé antérieures au XIX^e siècle sont rares. Celles actuellement recensées, après une longue enquête faite en France et à l'étranger pendant deux ans, n'atteignent pas le chiffre de deux cents. Soixante-dix-neuf sont considérées comme des pièces majeures, cinquante d'entre-elles ont figuré à la très belle exposition qui a été consacrée à la bibliothèque de l'Arsenal en 1995-1996, à ce type de reliure.

Dans le précieux et très beau catalogue de cette exposition réalisée par Sabine Coron et Martine Lefèvre, *Livres en broderie. Reliures françaises du Moyen Age à nos jours*¹, sont décrites – certaines reproduites² –, cinq reliures du Moyen Age, treize du XVI^e siècle, trente-trois du XVII^e, neuf du XVIII^e siècle. Ces chiffres à eux seuls montrent la rareté de ces reliures. Leur présentation, leur description ont permis aux amateurs de reliures anciennes, aux bibliothécaires comme aux bibliophiles de découvrir ou de mieux connaître ce genre d'habillage d'un ouvrage, d'éveiller des curiosités, d'attirer l'attention sur ce sujet, de faire sortir des collections privées et parfois publiques des pièces intéressantes mais un peu oubliées. Ainsi se trouve fort heureusement comblée une surprenante lacune de l'histoire de la reliure en France. Parmi les reliures en broderie du XVII^e siècle, figure à la page 82 une reliure aux armes dont la description est la suivante :

¹ Dans ce même catalogue, on trouvera une présentation de *Reliures brodées étrangères*, des *Varia*, une liste des reliures françaises non exposées et des études sur la broderie.

² Celle dont il est question ici n'a pas pu l'être, les clichés étant parvenus trop tard pour cela.

«48. RELIURE DE SATIN BEIGE A DÉCOR HÉRALDIQUE

France, vers 1695 sur l'*Imitation de Jésus-Christ. Traduction nouvelle* par le Père J. Brignon³, de la compagnie de Jésus. A Paris : chez Simon Bernard, 1695. 12°. Collection particulière.

Décor : au plat supérieur, armes non identifiées inscrites dans un cercle entouré d'arabesques et de rinceaux ; au plat inférieur, armes des Huchet de la Bédoyère accompagnée du même décor. Dos disparu.

Matériau et technique : filé d'argent couvert, soie rose et bleue.

Dimensions : 165 x 98 mm.

Tranches : marbrées et dorées.

Gardes : taffetas rose et papier à la colle à motifs polychromes.

La couverture brodée du plat supérieur est détachée, ce qui permet de constater que cette couverture a été rattachée aux remplis des gardes roses. Celles-ci sont reliées aux coutures sur nerfs par des fils tendus».

État de l'ouvrage et recherche de sa provenance

A cette courte présentation volontairement réduite à l'essentiel pour pouvoir figurer dans ce catalogue, il convient d'abord d'ajouter quelques précisions sur l'état de ce volume et ensuite d'entreprendre une description des armoiries.

Cette reliure était déjà d'une extrême fragilité. Avoir soulevé la couverture du plat supérieur à peine détaché de ses bords – comme cela est encore le cas pour le plat inférieur –, pour mieux voir comment elle était rattachée aux cartons et aux gardes, ce qui était d'un intérêt indiscutable, l'a sans aucun doute encore plus fragilisée. Autre constatation, comme pour beaucoup de livres de prières, l'usage fréquent qui en a été fait, a provoqué non seulement la disparition du dos, mais aussi une usure générale de l'ensemble de la couverture et des tranches dorées.

Les armoiries peuvent être ainsi décrites. Celles du plat supérieur : «écartelé aux 1 et 4, de gueules au lion d'or ; aux 2 et 3, d'or au lion de gueules». Celles du plat inférieur : «d'azur à six billettes percées d'argent». Ces dernières appartiennent aux Huchet de la Bédoyère⁴.

³ Jésuite d'origine bretonne, né à Saint-Malo en 1620, rendu célèbre au XVII^e siècle par ses ouvrages de spiritualité et ses traductions. Il s'agit ici de l'édition originale approuvée par le provincial de la Compagnie de Jésus à Quimper, le 27 août 1694. Cette édition originale ne se trouvait pas, en 1903, dans le *Catalogue des livres imprimés de la Bibliothèque nationale*. Elle ne figure pas non plus actuellement dans celui de la Bibliothèque municipale d'étude de Grenoble. Cette traduction de *L'Imitation de Jésus-Christ* a eu treize éditions.

⁴ A partir d'avril 1442, après le mariage de Charlotte de la Bédoyère, son mari Bertrand Huchet, qui portait «d'argent à trois huchet de sable», prit pour sa famille le blason seul des la Bédoyère. Au XIX^e siècle, les Huchet de la Bédoyère ont adopté un autre blason, un écartelé, ayant aux 1 et 4 les armes anciennes des Huchet, aux 2 et 3 celles des la Bédoyère.

Jusqu'à cette exposition, les armoiries du plat supérieur – cela est confirmé par le catalogue – étaient non identifiées et celles du plat supérieur ne pouvaient pas être attribuées à un membre précis des Huchet de la Bédoyère.

De cette intéressante reliure encore belle, malgré un état de conservation médiocre, son propriétaire actuel savait seulement qu'elle lui venait des Huchet de la Bédoyère, que l'ouvrage n'avait jamais été vendu et qu'il était parvenu jusqu'à lui en passant de main en main, de famille en famille, au gré des successions.

En 1940, au moment de l'invasion, il se trouvait dans une propriété qui sera occupée pendant une quinzaine de jours par les troupes allemandes. Enfoui dans un placard, sous une pile de livres de piété sans intérêt bibliophilique, il y resta, alors que les éditions originales de la bibliothèque étaient emportées.

Les objets ont une histoire, celle des hommes qui les ont possédés. Mais il est probable que si cette reliure n'avait pas figuré dans cette exposition de 1995-1996, personne ne se serait soucié d'essayer de reconstituer son histoire et de retrouver son premier propriétaire.

Des Huchet de la Bédoyère aux Du Puy de Murinais

Sa provenance a naturellement orienté l'enquête vers la Bretagne où, pouvait-on penser, une Huchet de la Bédoyère avait sans doute épousé un Breton. Il a été facile de constater qu'une seule famille bretonne, celle des Botmeur, possédait un écartelé avec quatre lions : «aux 1 et 4 d'or au lion de gueules, armé d'azur ; aux 2 et 3 d'argent au lion de gueules»⁵. Malheureusement la description de leurs armes montre que les couleurs et les émaux ne sont pas les mêmes que celles et ceux figurant sur la reliure. Par conséquent, celles de la reliure ne peuvent être attribuées aux Botmeur. Autrement, il faudrait admettre que l'artisan auteur du travail, s'était trompé en les reproduisant, ce qui n'est pas concevable en raison de la qualité de la reliure et de l'importance que les propriétaires devaient y attacher. Du reste, dans la généalogie des Huchet de la Bédoyère⁶, on ne rencontre aucune alliance avec les Botmeur dont le chef Jacques, seigneur dudit lieu, de Kerguellen et de Kerimezé avait été déclaré noble d'ancienne extraction le 12 novembre 1670⁷ au moment de la Réformation.

⁵ P. POTIER DE COURCY, *Dictionnaire héraldique de Bretagne...*, Rennes, 1895, p. 211.

⁶ Alphonse HUCHET DE CINTRÉ, *Généalogie historique sur la famille Huchet venue d'Angleterre vers 1350*, Rennes, 1885.

⁷ C. DE BEAUREGARD, *Nobiliaire de Bretagne*, Paris, 1840, p. 66.



Imitation de Jésus-Christ – 1695
Plat supérieur.
Armoiries de Éléonore du Puy de Murinais



Imitation de Jésus-Christ - 1695

Plat inférieur.

Armoiries de Charles-Marie Huchet de La Bédoyère

L'idée est alors venue que l'ouvrage était peut-être destiné à une femme et que les armoiries du premier plat étaient les siennes. En partant de cette hypothèse, le problème se trouvait presque résolu. Il suffisait de rechercher les armoiries des épouses des la Bédoyère pour la période 1650-1750. Et c'est ainsi qu'il fut établi que cette *Imitation de Jésus-Christ* appartenait à Éléonore du Puy de Murinais qui avait épousé en 1677 Charles-Marie Huchet de la Bédoyère, futur procureur général du parlement de Bretagne. Elle était dauphinoise avec pour père et mère Antoine, seigneur de Bellegarde et de Moras, syndic des états du Dauphiné, et Anne Barbe d'Aurilly.

Les armoiries des Du Puy étaient «d'or au lion de gueules», celles des Murinais, «de gueules au lion d'or», et depuis peu de temps elles se trouvaient réunies dans un écartelé, sans doute pour affirmer que les Du Puy et les Murinais formaient désormais une seule et même famille. Ceci est confirmé par l'*Armorial* de 1696⁸ où le procureur général et sa femme firent enregistrer leurs armoiries avec une description un peu différente⁹ parce que maladroite.

Les Du Puy de Murinais

C'est donc en Dauphiné qu'il faut rechercher les ascendants de la femme du procureur général. Dans la *Généalogie* de la maison du Puy de Murinais¹⁰, il est dit : «Les maisons Du Puy et Murinais sont si anciennes dans le Dauphiné que ceux qui savent l'histoire de cette province demeurent d'accord qu'elles tenaient un rang considérable lorsque les Dauphins de Viennois s'en rendirent souverains... Elles furent unies par le mariage d'Artaud du Puy et d'Énarde de Murinais en l'an 1393 qui forma une branche qui a porté le nom Du Puy de Murinais...». A cette information d'ordre général, il importe d'apporter quelques précisions sur les parents d'Éléonore du Puy de Murinais et sur leur entourage.

Le père d'Éléonore, Antoine-François, a été baptisé à l'église Saint-Hugues de Grenoble le 13 février 1621. Il était le fils de Jean Buffevant de Murinais, procureur général syndic des états du Dauphiné et d'Éléonore Servien, fille elle-même du futur surintendant des finances. A vingt-sept

⁸ RIVOIRE DE LA BATIE, *Armorial du Dauphiné*, mentionne séparément leurs armoiries à Du Puy (p. 569) et à Murinais (p. 460), mais n'indique pas l'écartelé.

⁹ Ch. D'HOZIER, *Armorial général... Bretagne*, Rennes, 1930, t. 1, p. 195 : «D'azur à six billettes percées d'argent 3, 2 et 1. Accolé d'or au lion de gueules, écartelé de gueules au lion d'or». Enregistrement de 1698.

¹⁰ Bibliothèque municipale de Grenoble, R. 90659, ms xvii^e siècle, fol. 1, 2 et 4.

ans, Antoine-François de Murinais sera «secrétaire de la Reyne», puis «premier chambellan de Monseigneur le duc d'Orléans» et employé à plusieurs négociations comme celle de la paix de Munster, mais il sera privé «des récompenses que sa fidélité et son zèle au service de son Prince luy pouvoient faire mériter»¹¹, car il meurt jeune¹², peu de temps après avoir testé le 11 juillet 1654. De son mariage contracté le 6 mars 1648 avec Anne Barbe d'Aurilly¹³, future dame d'honneur de la reine¹⁴, fille de Guillaume, trésorier de l'extraordinaire des guerres, il eut sept enfants, dont la marquise de Carman et Éléonore.

Anne d'Aurilly n'eut pas «une destinée plus longue que celle de son mary», elle «est morte fort jeune», elle aussi, après avoir fait son testament le 4 octobre 1665.

Les Huchet de la Bédoyère

Aucun lien direct familial ou amical n'existant entre les Murinais et les la Bédoyère, on peut se demander comment une orpheline grenobloise, Éléonore de Murinais, ayant ses deux soeurs religieuses au couvent de Montfleury, près de Grenoble, avait été amenée à épouser un Breton, Charles-Marie Huchet de la Bédoyère, le 24 août 1677. L'explication se trouve sans doute dans son ascendance Servien. En effet, non seulement son père Antoine de Murinais avait été attiré à Paris par son grand-père Abel Servien, le surintendant des finances, mais il se trouvait être par lui parent d'Élisabeth Le Féron (1629-1699)¹⁵, épouse de Charles d'Albert d'Ailly, deuxième duc de Chaulnes, d'abord lieutenant général de la province de Bretagne (1669), puis son gouverneur à Rennes de 1670 à 1695. C'est donc la duchesse de Chaulnes «fort grande dame en quelque lieu

¹¹ *Ibidem*.

¹² *Ibidem*.

¹³ La famille Barbe d'Avrilly ou d'Aurilly (on prononçait d'Oreilly) était originaire du Bourbonnais. C'est par erreur que Saulnier dans *Le Parlement de Bretagne*, réédition de 1991, t. 2, p. 516, donne à la mère d'Éléonore le nom d'Anne-Barbe d'Avity, faisant une confusion avec Claude Davity ou d'Avity, conseiller-maître ordinaire à la chambre des comptes du Dauphiné qui avait épousé Marie de Murinais, sœur d'Antoine François. Pierre Barbe, sieur d'Aurilly, frère d'Anne et tuteur de ses enfants, officier, voyageur, puis conseiller du roi en ses conseils, habitait à Paris, rue des Francs-Bourgeois. Il était «homme rempli de mérite et d'esprit». Guy Allard, historien du Dauphiné, entretenait avec lui une correspondance amicale.

¹⁴ Arch. mun. de Grenoble, CC 1422, fol. 264 ; FF 126, dernière liasse ; FF 132. Procès avec la ville de Grenoble.

¹⁵ Elle était la fille «fort riche» et unique de Dreux Le Féron et de Barbe Servien, cousine issue de germaine d'Éléonore Servien épouse de Jean Buffevant de Murinais.

qu'elle se trouvât»¹⁶ qui semble être l'instigatrice de cette alliance avec les Huchet de la Bédoyère.

Cette famille¹⁷ a formé de nombreuses branches, l'aînée étant celle de la Bédoyère et les autres celles de Quenetaïn, Cintré, la Besnerais, la Ville-au-Chauve, Kerbiquet¹⁸. Elle a comparu à toutes les réformations depuis celle de 1423 et a donné un secrétaire du conseil du duc en 1421. Représentée d'abord par quatre conseillers au parlement de Bretagne (XVI^e et XVII^e siècles), elle a constitué ensuite, de 1631 à 1752, c'est-à-dire pendant quatre générations, une véritable dynastie de procureurs généraux.

Lorsqu'il a épousé Éléonore, Charles-Marie Huchet de la Bédoyère, né le 15 septembre 1647, était procureur-général depuis 1674, ayant été substitué dès 1664.

Grâce à l'importance de l'office de l'un et à la parenté de l'autre avec le duc et la duchesse de Chaulnes, le ménage jouissait d'une grande considération auprès des Rennais. Il est ainsi facile d'apprécier le rang qu'ils occupaient dans la société de leur époque. Il ne faut pas se montrer surpris de leur voir faire exécuter ce genre de reliure réservé à un milieu élevé, riche et connaisseur en bibliophilie, d'autant plus que l'appellation de bibliophile peut être décernée aux la Bédoyère.

Avant Charles-Marie, son père André (1628-1688) faisait frapper ses livres d'un fer à ses armes dont le blason était surmonté d'un casque taré de profil¹⁹. Lui-même, homme cultivé décédé à Rennes le 29 juin 1716, possédait une bibliothèque. On n'en connaît pas aujourd'hui l'importance, mais elle devait comporter un nombre respectable d'ouvrages puisqu'il fit graver trois fers à ses armes de dimensions différentes à utiliser selon le format de ses livres. Deux sont de 51 x 40 mm, le troisième aux dimensions moyennes se voit frappé sur l'*Histoire de Philippe de Valois et du roi Jean*, par l'abbé de Choisy, 1688²⁰. Le blason seul des Huchet de la Bédoyère, «d'azur à six billettes percées 3, 2 et 1 d'argent», se trouve dans un ovale surmonté d'une couronne, accompagné de deux lions pour supports ; en pointe un masque. Olivier ne signale aucune reliure aux armes d'Éléonore de Murinais.

¹⁶ SAINT-SIMON, *Mémoires*, Bibl. de la Pléiade, 1947, t. 1, p. 603.

¹⁷ A. HUCHET DE CINTRÉ, *Généalogie...* C'est à un rameau des la Bédoyère descendant d'Éléonore de Murinais qu'appartenait le colonel de la Bédoyère, époux de Georgine-Victoire de Chastellux, fusillé à 29 ans le 19 août 1815.

¹⁸ Leurs armoiries se voient au château de la Bédoyère, en Talensac, dans l'église de Cintré et à Maxent.

¹⁹ GUIGARD, *Armorial du bibliophile*, 1870. Les billettes sont percées d'un cercle.

²⁰ E. OLIVIER, G. HERMAL, R. DE ROTON, *Manuel de l'amateur de reliures armoriées françaises*, 1927, 11^e série, pl. 1148.

De leurs fils Charles (1683-1759), également procureur général, on connaît deux fers à ses armes à peine différents des précédents. Ils sont frappés sur les *Mémoires de M. de Joly*, Rotterdam, 1718 et les *Médailles du siècle de Louis XV* de 1727²¹.

Un troisième la Bédoyère, descendant des précédents et prénommé Henri (1782-1861), deviendra au XIX^e siècle un célèbre bibliophile. De ses deux bibliothèques, la première qui «passait pour l'une des plus riches de son époque, tant par le choix, le nombre et la variété des sujets que par le luxe de l'ornementation et de la reliure» a été vendue en 1837. La seconde le sera après sa mort, les 3 février et 24 novembre 1862. La vente a été précédée de la publication du *Catalogue des livres rares et précieux de feu le comte H. de la Bédoyère*, document de 417 pages où l'on ne trouve «aucune mention des armes de C. Huchet de la Bédoyère, ni de celles de sa femme»²². Aux bibliothèques de ces trois bibliophiles, il convient d'en ajouter une quatrième, celle d'Alphonse Huchet de Cintré, l'auteur de la *Généalogie*, composée surtout d'ouvrages du XIX^e siècle²³. Lui aussi possédait un fer de reliure à ses armes, l'écartelé adopté au XIX^e siècle, avec ses initiales au-dessous et la devise *Honor et Caritas*²⁴. Plusieurs de ses livres en étaient frappés.

Si Guigard avait eu entre les mains le livre sujet de cette étude en sachant quel en était le possesseur, il aurait sans doute placé dans son *Armorial* Éléonore du Puy de Murinais parmi les femmes bibliophiles, ce qui peut-être n'est pas exact. En effet, cette reliure est exceptionnelle et, jusqu'à présent, aucun fer aux armes d'Éléonore n'a été rencontré. Il semble donc assez probable que cette belle réalisation est due à l'initiative de son mari Charles Huchet de la Bédoyère, grand amateur de livres.

Pour presque toutes les reliures de ce type concernant un ouvrage de dévotion, la brodeuse, le plus souvent une religieuse d'un couvent proche, reste inconnue, comme également le lieu précis où elle a été réalisée. C'est aujourd'hui le cas pour cette reliure sur laquelle il semble difficile d'en

²¹ *Ibid.* Comme l'auteur ignore que le père et le fils ont le même prénom, Charles, et la même fonction, il déclare qu'en raison de la date de publication des ouvrages, 1718 et 1727, les fers tout en étant ceux d'un Huchet de la Bédoyère ne sont pas ceux du procureur-général Charles Huchet de la Bédoyère.

²² D'après Mlle Agnès Marceteau, conservateur du fonds ancien de la Bibliothèque municipale de Nantes, qui a bien voulu examiner pour nous l'exemplaire conservé dans son établissement sous la cote 58999.

²³ *Catalogue des livres composant la bibliothèque de feu le Vicomte Huchet de Cintré*, 1901 (4 786 numéros).

²⁴ OLIVIER..., *op. cit.*, 1928, 12^e série, pl. 1291. Il existe aussi un ex-libris, un écartelé Huchet de la Bédoyère dont on ne connaît pas les utilisateurs.

savoir un peu plus pour l'instant. Malgré tout, il n'est pas interdit de penser, après avoir tenu compte de tous les éléments maintenant réunis, qu'il s'agit d'un travail exécuté en Bretagne. Cette rare reliure en broderie du XVII^e siècle serait alors la seule actuellement à pouvoir être qualifiée de bretonne.

Paul HAMON

RÉSUMÉ

Les reliures en broderie antérieures au XIX^e siècle sont rares. Une récente enquête en France et à l'étranger a montré que leur nombre est inférieur à deux cents.

Cinquante de ces reliures considérées comme des pièces majeures ont figuré à la très belle exposition réalisée en 1995-1996 à la bibliothèque de l'Arsenal. Parmi elles se trouvait une reliure aux armes du XVII^e siècle revêtant une édition bretonne de *L'Imitation de Jésus-Christ* publiée à Paris. Seules les armes du plat inférieur étaient connues comme appartenant aux Huchet de la Bédoyère. Depuis une recherche a permis de découvrir que celles du plat supérieur étaient celles d'Éléonore du Puy de Murinais, membre d'une importante famille du Dauphiné, épouse de Charles-Marie Huchet de la Bédoyère, procureur général du parlement de Bretagne.

Les reliures en broderie réalisées pour des ouvrages de dévotion avaient habituellement pour brodeuse une religieuse d'un couvent proche de la résidence de son propriétaire. Il n'est donc pas interdit de penser que cette reliure a été faite à Rennes ou dans les environs. Elle serait alors la seule à pouvoir être qualifiée de bretonne.